

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 13, numéro 2, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701354ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701354ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1982). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 13(2), 355–364. <https://doi.org/10.7202/701354ar>

27 mars :

- Statistique Canada rapporte que le déficit du commerce de l'auto a baissé en 1981 de \$405 millions par rapport à l'année précédente, pour se chiffrer à \$2.15 milliards. S'il a baissé avec les États-Unis pour la deuxième année consécutive, passant à \$1.7 milliard soit \$315 millions de moins que l'année précédente, le déficit de l'automobile a cependant presque doublé avec le Japon, passant de \$856 millions à \$1.5 milliard.

II - Les Relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1982)

A — Aperçu général

À la suite de la démission de M. Claude Morin du poste de ministre des Affaires intergouvernementales en janvier, le Premier ministre du Québec annonçait, le 17 février, la nomination de M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et jusque là ministre d'État au Développement culturel et scientifique, à la tête de ce ministère.

Deux jours plus tard, le nouveau titulaire des Affaires intergouvernementales donnait un aperçu des orientations qu'il entend donner au ministère. Selon M. J.-Y. Morin, le contexte économique actuel exige en premier lieu que le Québec mette l'accent sur l'accroissement de ses exportations. Les États-Unis et l'Europe constituent dans cette perspective les cibles privilégiées du Québec¹. La priorité sera donc donnée au commerce extérieur et, comme l'affirmait plus tard M. Morin, le rôle des missions commerciales à l'étranger devra être renforcé². Une deuxième façon de sortir de la crise consiste à renforcer la coopération économique et scientifique avec l'extérieur, ce à quoi s'emploiera le ministère³.

Le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales affirmait également que, de façon générale, les États-Unis et l'Europe (particulièrement la France) demeurent les partenaires privilégiés du Québec. Avec les premiers, il importe de développer les échanges commerciaux et culturels. Avec la France, il faut raffermir les relations privilégiées du Québec et mettre l'accent sur des objectifs économiques et scientifiques, notamment se lier avec elle pour le développement de technologies de pointe. Enfin, toujours selon M. Morin, en tant que deuxième communauté de langue française dans le monde, le Québec doit également rester étroitement lié à la francophonie mondiale⁴.

Par ailleurs, le Bureau de la Statistique du Québec rendait public en janvier le bilan des exportations internationales du Québec pour l'année 1980. D'une valeur de \$14.89 milliards, les exportations québécoises ont augmenté de 21.9% par rapport à 1979, alors qu'elles s'élevaient à \$12.21 milliards. En 1979, elles avaient cependant augmenté de 29.3%⁵. Le marché américain absorbe 60% des exportations québécoises, les expéditions à destination des États-Unis ayant atteint une valeur de \$8.91 milliards, en 1980, une augmentation de 14.4% par rapport à l'année précédente. Le Royaume-Uni vient au second rang, avec une valeur de \$834 millions, 14.7% de plus qu'en 1979. Suivent par ordre d'importance la RFA, les Pays-Bas, le Japon et la France⁶.

1. John CRUICKSHANK, *The Globe and Mail*, 20 février 1982, p. 3.

2. J.-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 12 mars 1982, cité par *L'Argus*, 12 mars 1982, p. 15.

3. John CRUICKSHANK, *op. cit.*, p. 3.

4. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. III, no 2 (février 1982), p. 1.

5. *The Globe and Mail*, 21 janvier 1982, p. B22.

6. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. III, no 1 (janvier 1982), p. 1.

Les premiers mois de l'année 1982 ont amené le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales aux États-Unis, puis en France. D'autres ministres du gouvernement Lévesque ont également traversé la frontière américaine au cours de cette période, en mission commerciale ou culturelle, et le Premier ministre s'est lui-même rendu à New York pour y signer un contrat d'exportation d'électricité. Avec la France, le Québec a préparé la visite que doit lui faire le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et y a envoyé deux ministres. M. René Lévesque a reçu la réponse de la Première ministre britannique à sa requête concernant l'adoption par le Parlement de Londres du projet de loi sur la constitution canadienne. Le Québec a par ailleurs continué de manifester aide et solidarité au peuple polonais. Enfin, une mission économique japonaise venait au Québec pour sonder ses possibilités économiques.

B — Le Québec et les États-Unis

Le Premier ministre du Québec et quatre de ses ministres, MM. Morin, Landry, Laurin et Léger, se sont rendus tour à tour aux États-Unis au cours de l'hiver. La première visite officielle à l'extérieur du Québec du nouveau ministre des Affaires intergouvernementales a été pour ce pays. « Le bon sens, avait affirmé M. Morin au cours de sa conférence de presse du 19 février, nous invite prioritairement à étendre nos rapports avec les États-Unis »⁷. Nous examinerons plus bas la tournée qu'a effectuée M. Morin en Nouvelle-Angleterre, l'évolution des dossiers de l'électricité et des pluies acides, et les ententes conclues cet hiver entre le Québec et certains États américains dans le domaine de l'éducation.

Signalons d'abord la fin de la « saga » de l'Asbestos, avec la signature, le 12 février, deux mois après la conclusion de l'entente de principe, d'un accord entre la Société nationale de l'amiante et la compagnie américaine General Dynamics. Au terme de cet accord, la SNA devenait propriétaire de 51% des actions avec droit de vote de la Société Asbestos, au coût de \$17 millions⁸. Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, a participé à Los Angeles à la fin janvier à un colloque ayant pour thème les relations canado-américaines de la prochaine décennie, organisé par l'*University of Southern California*. Au cours de son séjour, M. Landry a rencontré des responsables californiens avec qui il a discuté de la production québécoise de biens d'équipements dans le domaine des transports en commun. Avec les dirigeants de la Société aéronautique Lockheed, le ministre a parlé de la technologie concernant l'hydrogène liquide⁹.

Enfin, M. Raymond Gosselin a été nommé délégué général du Québec à New York, poste qui était vacant depuis plusieurs mois. Il est entré en fonction le 9 février¹⁰.

1 - LE VOYAGE DE M. MORIN EN NOUVELLE-ANGLETERRE

Le ministre des Affaires intergouvernementales effectuait donc une tournée de cinq jours en Nouvelle-Angleterre au début du mois de mars, deux semaines après avoir été nommé à la tête du ministère. M. Jacques-Yvan Morin y a rencontré les gouverneurs de New York, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island et du Vermont ainsi que plusieurs représentants du monde des affaires et de l'éducation¹¹.

Les questions commerciales ont été au cœur des discussions qu'a eues le ministre, notamment les ventes d'électricité à la PASNY¹². Mais il a également abordé les questions culturelles. M. Morin et M. Gordon Ambach, commissaire à l'éducation de l'État de New

7. *Le Devoir*, 1^{er} mars 1982, p. 9.

8. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 13 février 1982, p. 11.

9. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. III, no 2 (février 1982), p. 3.

10. *Idem.*, p. 3.

11. *Le Journal de Québec*, 6 mars 1982, cité par *L'Argus*, 8 mars 1982, p. 1.

12. *Ibid.*, p. 1.

York, ont discuté de la formation professionnelle, de la technologie de l'éducation et de l'éducation des adultes, domaines dans lesquels les deux États pourraient travailler de concert, s'étant reconnus des préoccupations similaires. Les deux hommes ont confié à leurs fonctionnaires l'étude des possibilités de coopération dans ces domaines et lorsque le dossier sera prêt, MM. Ambach et Morin se rencontreront à Québec¹³.

Dans un discours qu'il prononçait devant le *Boston Committee on Foreign Relations*, M. Morin a souligné que le Québec, contrairement au Canada qui, pour protéger son identité, sent le besoin de limiter l'entrée de capitaux étrangers, était prêt à accueillir les investisseurs étrangers :

Mis à part certains secteurs culturels particulièrement sensibles, a-t-il dit, les investissements étrangers sont bienvenus au Québec. À tel point qu'au cours des trois dernières années, les nouveaux investissements de compagnies privées étrangères sont passés de 55% à 68%¹⁴.

Le ministre a ajouté que le gouvernement québécois favorisait la formule d'entreprises conjointes effectuées par des compagnies québécoises et étrangères¹⁵. Enfin, M. Morin a affirmé que

Le Québec est fermement convaincu que l'axe Nord-Sud est destiné à devenir de plus en plus important au fur et à mesure que tomberont les barrières tarifaires¹⁶.

Au cours de son passage à New York, le ministre a également rencontré les six délégués du Québec aux États-Unis avec qui il a discuté des moyens, surtout des effectifs nécessaires aux délégations, qui devront désormais mettre l'accent sur l'augmentation des exportations québécoises aux États-Unis. Le ministre a affirmé qu'il recommanderait au conseil des ministres que leurs effectifs soient augmentés¹⁷.

2 - LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Le 28 janvier, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, déclarait que l'Hydro-Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre et de New York négociaient sérieusement la vente d'électricité de base. La baisse de la croissance de la demande québécoise d'électricité, conjuguée au maintien du plan de développement du réseau pour les années 80, rendent en effet une plus grande quantité d'électricité disponible pour l'exportation¹⁸. À New York, M. Morin affirmait également par la suite que la vente d'électricité de base pourrait pousser le Québec à développer plus rapidement son potentiel hydro-électrique¹⁹.

Par ailleurs, l'Hydro-Québec et la *Power Authority of the State of New York* (PASNY) ont conclu en mars un important contrat d'exportation d'électricité. Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, s'est rendu à New York le 19 mars pour signer l'entente avec le gouverneur de cet État, M. Hugh Carey. D'une durée de 13 ans, le contrat, qui entrera en vigueur en 1984, prévoit la vente de 111 milliards de Kw/h par l'Hydro-Québec entre 1984 et 1997. Il s'agit bien entendu ici de la vente de surplus québécois, et non d'électricité de base. Ce contrat représente des revenus annuels d'une valeur de \$400 millions pour le Québec²⁰.

13. Pierre TOURANGEAU, *Le Devoir*, 2 mars 1982, p. 8.

14. *Le Journal de Québec*, 4 mars 1982, cité par *L'Argus*, 4 mars 1982, p. 1.

15. *Ibid.*, p. 1.

16. *Ibid.*, p. 1.

17. *Le Journal de Québec*, 6 mars 1982, cité par *L'Argus*, 8 mars 1982, p. 1.

18. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 29 janvier 1982, p. 1.

19. Pierre TOURANGEAU, *Le Devoir*, 2 mars 1982, p. 8.

20. *Le Devoir*, 20 mars 1982, pp. 1 et 16.

M. Carey a déclaré que l'entente permettait à l'État de New York d'être plus indépendant des pays de l'OPEP²¹. Le gouvernement prévoit réaliser des économies de \$2 milliards du remplacement du pétrole et du charbon par l'énergie hydroélectrique²².

3 - LES PLUIES ACIDES

Une journée d'étude sur les pluies acides a réuni le 14 janvier à l'Université Laval à Québec des spécialistes du gouvernement québécois, de l'Université Laval et de l'Université de Cornell de New York. Les chercheurs y ont discuté de l'effet des pluies acides sur la faune aquatique²³. Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, et son homologue new yorkais, M. Robert Flacke, s'étaient entendus en octobre dernier sur la tenue de rencontres de ce genre.

Les 9 et 10 mars, M. Léger était à New York pour participer à une conférence sur les pluies acides organisée par le gouverneur de cet État. Cette conférence réunissait également le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et 21 États américains dans le but de faire pression sur l'administration, le Congrès et le Sénat américains afin d'empêcher la libéralisation des normes fédérales anti-pollution aux États-Unis²⁴.

À l'issue de la conférence, le ministre québécois de l'Environnement a résumé ainsi le déroulement et les réalisations de la conférence :

Au fond, a expliqué Marcel Léger, il y a eu deux conférences. L'une s'est déroulée sous forme de quatre ateliers où les discussions portaient sur la législation, la recherche, la médiation et les encouragements économiques. Il en a résulté un consensus: le problème des précipitations acides existe. Ces ateliers ont aussi permis d'énoncer un grand nombre de solutions possibles.

L'autre, d'insister le ministre de l'Environnement du Québec, a pris la forme de rencontres entre divers représentants des États. Ces rencontres ont permis d'arrêter un programme d'action résumé en quatre recommandations²⁵.

Le plan d'action réunit en fait seulement l'État de New York, le Québec et l'Ontario, d'autres délégations ayant cependant manifesté l'intention de s'y joindre. D'abord, M. Léger a annoncé la création d'un centre d'information sur les pluies acides, au financement duquel toutes les provinces et les États intéressés sont invités à participer. Ce centre fera l'inventaire des recherches sur les pluies acides et en assurera la diffusion en Amérique du Nord²⁶.

L'Ontario a annoncé pour sa part qu'elle consacrerait \$10 millions à un programme de recherche sur le parcours atmosphérique des nuages acides et les phénomènes chimiques qui se produisent dans la haute atmosphère²⁷.

La troisième « recommandation » prévoit la formation d'un comité de médiation qui proposerait des solutions aux différends qui pourraient opposer les États²⁸. Enfin, New York se servira du compte rendu de la conférence dans sa campagne de sensibilisation du Congrès Américain²⁹.

21. *Ibid.*, pp. 1 et 16.

22. *The Globe and Mail*, 20 mars 1982, p. B5.

23. *Le Devoir*, 15 janvier 1982, p. 3.

24. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 10 mars 1982, p. 3.

25. Raymond GAGNÉ, *Le Soleil*, 11 mars 1982, cité par *L'Argus*, 11 mars 1982, p. 3.

26. *Idem.*, p. 3.

27. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 11 mars 1982, p. 3.

28. Raymond GAGNÉ, *op. cit.*, p. 4.

29. Louis-Gilles FRANCOEUR, *op. cit.*, p. 3.

M. Léger a encore annoncé que son ministère verserait bientôt une subvention à la Société pour vaincre la pollution, qui serait alors chargée de coordonner les actions des organismes écologiques canadiens et américains³⁰.

4 - LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

De passage à Boston, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, y signait le 28 janvier deux ententes. La première instaure un programme d'échange d'étudiants entre les universités québécoises et vingt-deux universités de la Nouvelle-Angleterre faisant partie de *New England Board of Education*. L'entente permettra aux étudiants américains et québécois de poursuivre leurs études pour une période maximale d'un an dans des institutions de l'autre pays, tout en demeurant inscrits à leur université d'origine (et en payant donc les frais de scolarité de cette université). Une entente similaire existe depuis trois ans entre le Québec et la Californie. Le lancement du programme s'est effectué en présence du ministre Laurin, du gouverneur du Massachusetts, M. Edward King, et des recteurs de l'Université Laval et des Universités de Montréal et de Sherbrooke³¹.

Le second accord, conclu avec la bibliothèque de l'Université Harvard, fait de celle-ci le dépositaire officiel des publications du gouvernement québécois en Nouvelle-Angleterre d'une part, et permet d'autre part aux universités québécoises de recevoir les publications officielles de Harvard³².

Lors de la réunion annuelle du comité conjoint Québec-Louisiane, les deux États ont signé un protocole d'entente sur leur programme de coopération pour 1982-1983. Des spécialistes québécois de la radio et de la télévision, des enseignants et des conseillers pédagogiques seront envoyés en Louisiane au cours de cette période. Le Québec et la Louisiane se sont entendus également sur l'échange de stagiaires et l'octroi de bourses. Enfin, ils mèneront de concert une enquête sur l'enseignement du français en Louisiane, échangeront de la documentation et participeront à la réalisation de bandes dessinées à caractère historique³³.

C — Le Québec et l'Europe

Fin février, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, effectuait une tournée européenne d'information et de promotion de l'amiante. Ce voyage l'a mené en France, en Belgique et en RFA, où il a rencontré des représentants des gouvernements et de l'entreprise privée afin de discuter de l'utilisation sécuritaire de l'amiante qui se tiendra à Montréal du 24 au 27 mai prochain. Organisé par la CEE et les gouvernements canadien et québécois, le symposium portera sur les dernières découvertes scientifiques et médicales reliées à l'utilisation de l'amiante, et sur leurs conséquences sociales et économiques³⁴.

Le Québec s'inquiète particulièrement du débat en cours en Europe sur les dangers de l'amiante pour la santé et de la réglementation que doit adopter la CEE en 1983 sur son utilisation. M. Duhaime a indiqué que le Québec ferait des représentations auprès des industries, des syndicats et des gouvernements des pays de la CEE afin que les normes de la CEE n'aillent pas jusqu'à interdire l'usage de l'amiante³⁵. Il a également indiqué que l'un des

30. *Idem.*, p. 3.

31. *Le Devoir*, 29 janvier 1982, p. 3; Réjean Morissette, *Le Devoir*, 1^{er} février 1982, p. 2.

32. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. III, no 2 (février 1982), p. 3.

33. *Idem.*, p. 3.

34. *Idem.*, p. 2.

35. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 3 mars 1982, p. 3.

trois commissaires de la CEE travaillant à ce dossier, M. Davignon, serait présent au symposium de Montréal³⁶.

1 - LA FRANCE

Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, s'est rendu à Paris à la mi-mars. Le 15, il y a inauguré le Centre québécois des coopérations industrielles, chargé d'accélérer les échanges de technologie entre les deux États dans les secteurs de pointe que sont la biologie, l'informatique et l'électronique et dans les domaines du bois et des énergies nouvelles³⁷.

M. Landry a prononcé un discours devant la Chambre de commerce France-Canada au cours d'un déjeuner-causerie auquel assistaient le ministre français du Plan et de l'Aménagement du territoire, M. Michel Rocard, et l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Michel Dupuy. M. Landry y a présenté les politiques économiques du gouvernement québécois, notamment l'aide aux petites et moyennes entreprises, et a dénoncé le rapatriement de la constitution canadienne effectué par le gouvernement fédéral³⁸.

M. Landry a annoncé qu'un contrat relatif à la construction d'une usine d'aluminium au Québec par Pechiney Ugine Kuhlmann pourrait être signé lors de la visite que doit effectuer au Québec le Premier ministre français. Ce contrat serait d'une valeur d'un milliard de dollars³⁹. M. Landry, qui a affirmé que les échanges économiques entre la France et le Québec, d'une valeur de \$500 à 600 millions par an, allaient « plutôt bien », a souligné que la balance en faveur de la France était causée par les produits culturels et les vins⁴⁰.

M. Jacques-Yvan Morin entreprenait le 29 mars une visite officielle de dix jours en France. Le jour même, il rencontrait le ministre d'État au Développement technologique, M. Jean-Pierre Chevènement, et devait avoir au cours de la suite de son séjour des entretiens avec le ministre d'État au Plan, M. Michel Rocard, et le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson. Un déjeuner avec le premier ministre Mauroy était également prévu pour le 6 avril⁴¹.

Le 31 mars, M. Morin confirmait de Paris la venue au Québec en avril du Premier ministre français. Une entente était intervenue quelques jours plus tôt entre les gouvernements français, canadien et québécois sur les détails de la visite de M. Mauroy⁴². Cette visite a suscité une fois de plus une querelle Ottawa-Québec, centrée celle-ci sur la présence d'un ministre ou d'un fonctionnaire fédéral lors du séjour au Québec du Premier ministre français, vivement souhaitée par Ottawa. Le Québec désirait pour sa part que la visite de M. Mauroy se déroule de la même façon que celle qu'avait effectuée en 1979 son prédécesseur, M. Raymond Barre, ce qui sera finalement le cas⁴³.

36. *Idem.*, p. 3.

37. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 17 mars 1982, p. 11.

38. *Le Devoir*, 17 mars 1982, p. 2.

39. *Le Journal de Québec*, 16 mars 1982, cité par *L'Argus*, 16 mars 1982, p. 2.

40. *Ibid.*, p. 2.

41. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 1^{er} avril 1982, cité par *L'Argus*, 1^{er} avril 1982, p. 6.

42. *Idem.*, p. 6.

43. *Idem.*, p. 6.

Des rapports de presse avaient laissé croire que la visite de M. Mauroy aurait pu être compromise à cause du différend Ottawa-Québec, comme l'a été celle du secrétaire d'État français aux personnes âgées, M. Joseph Franceschi, annulée semble-t-il en raison de l'intention du gouvernement fédéral de lui faire visiter l'hôpital des vétérans de Montréal⁴⁴.

Entretemps, le Québec recevra le ministre français du Commerce extérieur, M. Michel Jobert, dont la visite est prévue pour les 2 et 3 avril.

2 - LA GRANDE-BRETAGNE

À la mi-janvier, le conseiller général de Grande-Bretagne transmettait au Premier ministre du Québec la réponse de la Première ministre britannique à la lettre que lui avait adressée celui-ci le 19 décembre. Mme Thatcher y répondait par la négative à la demande de M. Lévesque de suspendre l'adoption du projet de loi sur la constitution canadienne jusqu'à ce que les tribunaux aient rendu leur jugement sur la question du droit de veto du Québec, alléguant que ceci constituait une affaire interne canadienne⁴⁵.

M. Lévesque a déclaré refuser cet argument, qu'il juge faible à deux points de vue :

Sur le plan juridique, a-t-il déclaré, je dois dire que l'argument selon lequel le droit de veto du Québec devant la Cour d'appel « est une affaire interne canadienne » ne tient pas debout car tout le monde, y compris le Parlement de Westminster, a attendu avec le plus grand respect la décision de la même Cour suprême à la requête d'un certain nombre de provinces avant de savoir à quoi s'en tenir (...)

Sur le plan politique, nous, au Québec, avons joué de bonne foi avec tout le monde dont un certain nombre de parlementaires britanniques en suivant les règles du jeu. Mais il semble que lorsque le Québec agit seul, on n'ait plus le même fair-play de l'autre côté pourvu que ça ne déplaie pas au Canada anglais⁴⁶.

M. Lévesque ajoutait que

L'attitude de Mme Thatcher pourrait comporter des conséquences très graves et tout ce que je peux ajouter c'est que j'espère que le parlement britannique sera plus soucieux d'un certain fair-play vis-à-vis du Québec que Mme Thatcher⁴⁷.

C'est en ce fair-play britannique qu'espérait également le ministre des Affaires intergouvernementales, qui souhaitait en février que la Chambre des Lords adopte un amendement au projet de loi présenté par le Canada. Le Québec proposait à cette Chambre un court amendement stipulant que la loi sur le Canada n'entrerait en vigueur que si elle était « conciliable avec les conventions constitutionnelles canadiennes »⁴⁸. Ceci aurait eu pour effet de renvoyer la question devant la Cour suprême du Canada, qui avait jugé le projet fédéral non conforme aux conventions constitutionnelles.

Tous les parlementaires britanniques recevaient encore du Québec en février un mémoire de quatorze pages présentant la position québécoise sur le rapatriement de la constitution. Le mémoire recommandait que le parlement britannique renvoie l'adoption du projet de loi jusqu'à ce que le Québec ait donné son consentement ou jusqu'à ce que les tribunaux canadiens aient rendu leur jugement⁴⁹.

44. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 30 mars 1982, pp. 1 et 8.

45. *Le Devoir*, 16 janvier 1982, p. 3.

46. *Ibid.*, p. 3.

47. *Ibid.*, p. 3.

48. Louis FALARDEAU, *La Presse*, 20 février 1982, cité par *L'Argus*, 23 février 1982, p. 15.

49. *The Globe and Mail*, 20 février 1982, p. 3.

Les représentations québécoises n'ont cependant pas trouvé d'oreille attentive au sein de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, qui adoptaient les 8 et 25 mars le projet de loi sur la constitution canadienne.

D — Le Québec et la Pologne

Au cours de l'hiver, le gouvernement québécois prenait quelques mesures pour venir en aide au peuple polonais. Le Premier ministre québécois annonçait le 22 janvier le versement d'une somme de \$100,000 à l'Épiscopat de Pologne. M. Lévesque qui qualifiait cette contribution de symbolique par rapport à l'étendue des besoins, précisait que cette somme parviendrait à la Pologne par l'intermédiaire de Développement et Paix et de Caritas en Allemagne, et servirait à l'achat de nourriture et d'autres produits essentiels pour les plus démunis⁵⁰. Le Premier ministre souhaitait que cesse « l'étouffement complet des droits et libertés si péniblement reconquis bribe par bribe au cours des dernières années », et que reparaisse en Pologne « un climat de renaissance »⁵¹.

À la même occasion, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration affirmait que 600 réfugiés polonais des camps autrichiens avaient été sélectionnés pour venir s'installer au Québec, en plus des Polonais venus en touriste et dont les demandes seraient examinées ici par le ministère fédéral de l'Immigration⁵². Le ministère québécois de l'Immigration a également décidé d'accorder aux émigrés polonais les mesures qu'il avait prises en faveur des réfugiés du sud-est asiatique :

accueil à l'aéroport de Mirabel par un agent d'accueil interprète, inscription immédiate à la Régie de l'assurance-maladie et possibilité de suivre des cours de français dans les centres d'orientation et de formation des immigrants⁵³.

M. Godin a enfin annoncé qu'une subvention avait été accordée au Congrès polonais, pour lui permettre de prendre part à l'accueil des réfugiés polonais⁵⁴.

E — Le Québec et le Japon

Une importante mission économique japonaise a effectué une visite officielle au Québec fin mars-début avril. M. Shingo Moriyama, conseiller spécial du ministre de l'Industrie et du Commerce international du Japon, était à la tête de cette délégation composée de trente-huit hommes d'affaires et hauts fonctionnaires. Ceux-ci venaient au Québec dans le but d'examiner les possibilités offertes par l'économie québécoise de même que le climat culturel et social au Québec⁵⁵.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait le 31 mars, M. Moriyama a dit souhaiter l'intensification des relations économiques entre le Québec et le Japon, rappelant que des \$19 millions qu'ils étaient en 1965, leurs échanges économiques étaient passés à plus de \$700 millions en 1981. Le chef de la délégation japonaise déclarait encore que dès son retour au Japon, il s'emploierait à « modifier l'image biaisée d'un Canada uniquement anglophone » qui prévaut dans son pays. Affirmant l'intérêt des entreprises japonaises à

50. Angèle DAGENAI, *Le Devoir*, 23 janvier 1982, p. 2.

51. *Idem.*, p. 2.

52. *Idem.*, p. 2.

53. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. III, no 2 (février 1982), p. 1.

54. Angèle DAGENAI, *op. cit.*, p. 2.

55. *Le Devoir*, 8 avril 1982, p. 11.

investir au Québec, M. Moriyama soulignait cependant qu'aucun projet précis ne serait évoqué au cours de son séjour, de nature essentiellement exploratoire. Les Japonais se sont néanmoins montrés intéressés aux secteurs de la construction et de la grande industrie, particulièrement l'aluminium⁵⁶.

Les membres de la mission japonaise avaient été accueillis le 31 mars par les ministres de l'Énergie et des Ressources et de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, MM. Yves Duhaime et Rodrigue Biron. Ils ont encore rencontré le 1^{er} avril le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry. Celui-ci leur a présenté les priorités économiques de son gouvernement et a discuté avec eux des relations de travail au Québec, du climat social et du fardeau fiscal des compagnies⁵⁷. À la suite de cette rencontre, M. Landry a déclaré :

Nos distingués visiteurs ont paru étonnés du potentiel économique du Québec, en particulier dans le secteur de l'hydroélectricité. J'ai été surpris, de mon côté, de constater jusqu'à quel point ils étaient bien au fait de la situation politique, culturelle, sociale et économique de chez-nous⁵⁸.

Il a enfin déclaré que, bien que son gouvernement n'avait pas l'intention d'envoyer une mission québécoise au Japon dans l'immédiat,

Il se pourrait bien que le futur ministre du Commerce extérieur du Québec soit appelé un jour à effectuer un voyage là-bas qui constituerait un suivi à la visite de nos partenaires japonais⁵⁹.

F — Chronologie

fin janvier :

- On apprend que le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a versé une subvention de \$5,100 au Service universitaire canadien outre-mer. Cette somme servira à l'installation d'une pompe qui approvisionnera en eau potable une école de Bongolo, au Zimbabwe, où se trouvent 800 enfants réfugiés.
- L'Hydro-Québec emprunte \$200 millions (US) pour dix ans, au taux de 16.62%, sur le marché américain, et \$100 millions de francs suisses (\$64.5 millions) en Europe, également pour dix ans. La société québécoise empruntera en 1982 un montant d'environ \$2.2 milliards, montant équivalent à ce qu'elle a emprunté l'année précédente, pour financer son programme d'équipement.
- La délégation générale du Québec à Paris annonce la tenue d'une exposition du livre scientifique et technique québécois qui aura lieu au Centre Georges-Pompidou jusqu'au 15 février. Organisée par le gouvernement québécois et la bibliothèque du Centre, l'exposition sera aussi l'occasion d'une « journée Québec », le 11 février.

9 février :

- Le Québec signe un emprunt de DM 150 millions de marks (\$65 millions) sur le marché financier international. D'une durée de dix ans, l'emprunt porte un taux de 10.1/2%.

56. André LECLAIR, *Le Journal de Québec*, 1^{er} avril 1982, cité par *L'Argus*, 1^{er} avril 1982, p. 11.

57. *Le Devoir*, 8 avril 1982, p. 13.

58. *Ibid.*, p. 13.

59. *Ibid.*, p. 13.

19 février :

- On apprend que la société Hydro-Québec International a obtenu un contrat d'ingénierie d'une valeur de \$5 millions en Arabie Saoudite. La société secondera la *Saudi Consolidated Electric Company (Southern Region)* dans la réalisation d'un projet régional d'électrification. Le contrat prévoit entre autres que 25 ingénieurs québécois passeront deux ans en Arabie Saoudite.

début mars :

- Selon le rapport annuel du ministère de l'Immigration du Québec déposé à l'Assemblée nationale récemment, la majorité des immigrants admis au Québec en 1981-82 venaient de l'Asie du Sud-Est. Parmi les 22,538 immigrants admis au Québec au cours de cette année financière, 3,519 venaient du Vietnam, 2,283 du Kampuchéa, 1,744 du Laos et 370 de la République Populaire de Chine. On compte également 1,556 Haïtiens, 1,403 Français, 618 Libanais, 395 Belges, 1,134 Britanniques, 1,010 Américains et 437 Italiens.